

# Titre RNCP Niveau III Entrepreneur de petite entreprise

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Le public pris en compte aura un niveau de connaissances générales correspondant à un niveau IV ou expérience professionnelle. L'expérience professionnelle et l'existence même du projet constitueront des critères importants d'accès à la formation. Niveau III, possible sur dossier de candidature soutenu devant un jury d'admission

### Objectifs

Le parcours de formation menant au Titre Entrepreneur de petite entreprise vise à permettre à des porteurs de projet - de développement, création ou reprise d'entreprise - de conduire leur projet et d'être en capacité d'assurer une fonction structurante dans l'entreprise comme dirigeant ou comme personnel d'encadrement. Son originalité est de conjuguer apports de connaissances et mise en application effective dans le cadre du projet au sein de l'entreprise.

Au cours de son parcours de formation, la personne va acquérir :

- des méthodes de management de son projet et de management des ressources nécessaires,
- les connaissances essentielles que requiert la réalisation concrète de son projet entrepreneurial.

### Modalités de validation

Sous forme de contrôle continu dans le 8 unités composant le Titre. Le Titre est obtenu si :

- pas plus d'une appréciation "insuffisante" aux 7 modules théoriques
- et si pas d'appréciation "insuffisante" au module US 174 LMN

## Compétences

Identifier les principes de recherche et veille stratégique sur les secteurs et activités économiques (internet, branche, syndicat, organismes publics, ...).

Choisir un système de protection informationnelle d'un projet/entreprise.

Identifier les principes juridiques et réglementaires des politiques de brevet, du droit international d'auteur...

Situer les organismes compétents agréés en la matière.

Analyser les risques.

Maîtriser les principes et les phases de conduite opérationnelle de projet.

Formaliser les composantes de la structure d'un budget.

Choisir et situer les formes juridiques d'activité, des procédures de recours et de gestion des litiges.

Choisir les formes de contrats les mieux adaptés.

Maîtriser les phases de conduite opérationnelle de projet

Formaliser les phases et critères d'une étude de marché.

Choisir les méthodes de gestion, des principes de création de la valeur.

Identifier les dimensions culturelles et sectorielles d'un projet d'activité.

Créer de la valeur.

🌟 Valide le 23-02-2019

Fin d'accréditation au 06-07-2020

**Code : CPN4500A**

0 crédits

Titre RNCP Niveau III

**Responsabilité nationale :**  
EPN11 - Territoires / Jean-claude BOULY

**Responsabilité opérationnelle :**

**Niveau d'entrée requis :**  
Niveau IV

**Niveau de sortie :** Niveau III

**Mention officielle :**  
Enregistré au niveau III pour 3 ans

**Mode d'accès à la certification :**

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

**NSF :** Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (310)

**Métiers (ROME) :** Directeur / Directrice de centre de profit (M1302) , Directeur adjoint / Directrice adjointe de PME/PMI (M1302) , Responsable de Petite ou Moyenne Entreprise -PME- (M1302) , Dirigeant / Dirigeante de Société Coopérative Ouvrière de Production -SCOP- (M1302)

**Code CNCP :** 6930

**Code CertifInfo :** 63027

**Code CPF (COPANEF) :** 2438

**Contact national :**

Cnam entrepreneurs

03 83 85 49 00

[info@cnam-entrepreneurs.eu](mailto:info@cnam-entrepreneurs.eu)

Identifier les moyens d'organisation interne centrés sur le besoin du client et non sur le produit.

Expliquer et situer les principes de rentabilité absolue et relative d'un projet.

Connaître les outils de la comptabilité analytique appliquée à un projet.

Formaliser les principes d'audit et d'évaluation de projet.

Positionner un nouveau projet en cohérence avec la stratégie globale de l'entreprise.

Identifier les principes de l'analyse stratégique.

Positionner un produit/marché/clients à partir des principes de l'analyse matricielle.

Choisir des priorités de communication autour du projet.

Appliquer les principes de base en management des ressources humaines et en droit du travail.

Maîtriser les processus et outils de décision.

Choisir une des formes de coordination d'activité et de management.

Choisir son style de management en fonction.

Estimer les liens entre les réglementations, les activités économiques et leurs conséquences en cas de non-respect.

Situer et expliquer le rôle des acteurs et prescripteurs dans les institutions et organisations.

Repérer les modes de fonctionnement interpersonnels.

Choisir une stratégie organisationnelle : le client au cœur de l'organisation de l'entreprise

# Enseignements

			4 ECTS		
↓		↓	↓		
AGIR Créateur	US174L	AGIR Développeur	US174M	AGIR Repreneur	US174N
	0 ECTS		0 ECTS		0 ECTS
GRH - Management					US174A
					2 ECTS
Management de projet					US174C
					2 ECTS

5 modules au choix parmi les modules "Repères disciplinaires" : 0 ECTS

Commercial	US1742
	0 ECTS
Comptabilité - finance	US1743
	0 ECTS
Développement personnel, communication interpersonnel	US1744
	0 ECTS
Droit des affaires	US1745
	0 ECTS
Droit des sociétés	US1746
	0 ECTS
Gestion	US1747
	0 ECTS
Gestion - analyse de la rentabilité	US1748
	0 ECTS
GRH - Droit du travail	US1749
	0 ECTS
Intelligence économique	US174B
	0 ECTS
Management de proximité	US174D
	0 ECTS
Marketing - Communication	US174E
	0 ECTS
Stratégie d'entreprise	US174F
	0 ECTS
Responsabilité sociétale de l'entreprise	US174G
	0 ECTS
Innovation	US174H
	0 ECTS
Systèmes d'information des organisations	US174J
	0 ECTS
Comment savoir si mon projet s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire ?	US174P
	0 ECTS
Comment réaliser l'équilibre économique dans une activité relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS) ?	US174Q
	0 ECTS